

Réf: Dossier N° 133924

Avis de constitution

SOCIETE « PEP ENGINEERING COTE D'IVOIRE »

**Abidjan, Cocody, Abidjan Cocody Angré 8ème Tranche Cité Sagecim,
lot 116 ilot 5 Section CZ Parcelle 500, Lot 116, Ilot 5**

**Aux termes du Procès-verbal d'ouverture d'une succursale de la
société dénommée PEP ENGINEERING COTE D'IVOIRE, en date du
09/08/2022, il a été adopté les résolutions suivantes:**

SOCIETE « PEP ENGINEERING COTE D'IVOIRE »

**Entreprendre toute action ou étude, d'ingénierie et de conseil en
matière d'architecture, de la construction et du génie civil ;**

**Le pilotage pour la mise en place des projets de génie civil,
habitations, ouvrages industriels, hospitaliers et commerciaux ;**

l'accompagnement de promoteurs ;

**La participation directe ou indirecte à toutes les opérations pouvant
se rattacher directement ou indirectement à l'un des objets précités
par voie de création de sociétés nouvelles, d'apports, souscriptions
ou achat de titres ou droits sociaux, fusions, associations,
participations ou autrement ;**

Et en général, toutes opérations commerciales, industrielles,

**0 F CFA divisé en (null) Parts Sociales de Dix Mille (0) F CFA chacune
en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et
entièrement libérées par l'associé unique.**

**Abidjan, Cocody, Abidjan Cocody Angré 8ème Tranche Cité Sagecim,
lot 116 ilot 5 Section CZ Parcelle 500, Lot 116, Ilot 5**

M HMIMIDA ANIS (REPRÉSENTANT LÉGAL)

null

n°CI-ABJ-03-2022-B21-00057 du 25/08/2022 au Tribunal du Commerce

2 ans

n°37389/GTCA/RC/2022 du 25/08/2022

Pour Avis

Le CEPICI

